



Mai 2022

LOU GRILHOUN

BULLETIN MUNICIPAL





DANS CE NUMÉRO

<i>Le mot du Maire.....</i>	<i>page 1</i>
<i>Budget.....</i>	<i>page 2</i>
<i>Vie de la commune</i>	<i>page 4</i>
<i>Ecole—inscription scolaire</i>	<i>page 6</i>
<i>Médiathèque de Grillon.....</i>	<i>page 10</i>
<i>Permanences déclaration impôts +60 ans.....</i>	<i>page 12</i>
<i>Informations diverses</i>	<i>page 13</i>
<i>Foire de Grillon.....</i>	<i>page 16</i>
<i>Les heures culturelles et estivales à Grillon.....</i>	<i>page 17</i>
<i>Un peu d'histoire.....</i>	<i>page 20</i>
<i>Etat-Civil.....</i>	<i>page 21</i>
<i>Grillonnade, l'agenda de votre village.....</i>	<i>page 22</i>
<i>A vous de jouer !</i>	<i>page 30</i>



A NOTER :

Exceptionnellement,
les bureaux de la Mairie
et de l'Agence Postale
seront fermés
vendredi 27 Mai 2022.

Merci de votre compréhension

LE MOT DU MAIRE



Grillonnaises, Grillonnais,

Avec le printemps la nature revit dit-on, mais cette année les citoyens eux aussi retrouvent une vie presque normale car, après deux années très contraignantes, la pandémie s'estompe peu à peu. Néanmoins, restons prudents et continuons à appliquer les gestes barrières afin d'assurer notre protection.

L'élection Présidentielle est maintenant derrière nous. J'en profite pour remercier vivement toutes les personnes qui ont apporté leur contribution au bon déroulement de ce scrutin. Place désormais aux élections Législatives les 12 et 19 Juin qui se dérouleront dans les mêmes bureaux de vote (Salle des Fêtes et Salle Multi-activités). En revanche, le scrutin sera clos à 18h comme de coutume.

En avril, comme chaque année, votre Conseil Municipal a examiné et validé le compte administratif 2021 et le budget primitif 2022. Vous en trouverez l'essentiel en pages intérieures. A noter cependant que les taux d'imposition communaux restent inchangés pour la 14ème année consécutive (foncier bâti 22,90%, foncier non bâti 43,45%). En revanche, moins réjouissant, vous constaterez sur votre feuille d'impôt que l'État relève les bases d'imposition de 3,42%. Du jamais vu ! Côté Communauté des Communes, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et la taxe GEMAPI demeurent stables.

Investissements 2022 : vu la flambée des coûts de l'énergie, nous nous attacherons à réaliser des économies avec notamment la rénovation totale de la Salle des Fêtes qui devient plus que nécessaire ainsi que le chauffage de l'école maternelle, de la crèche et de la cantine. D'autre part, la mise en sécurité de la route de Richerenches sera réalisée même si les financements demandés n'étaient pas à la hauteur de nos espérances. La voirie communale ne sera pas oubliée cette année avec une enveloppe de 100 000 € dont le programme sera défini par la Commission des Travaux. La bonne santé financière de la Commune et la rigueur budgétaire toujours de mise nous permettent la réalisation de tous ces investissements dans la sérénité avec le souci permanent d'améliorer la vie quotidienne des Grillonnais.

Enfin, pour terminer ces quelques lignes, notre foire annuelle reviendra après 2 ans d'absence et en feuilletant ce journal, vous vous apercevrez qu'il a été quelque peu modernisé grâce à une nouvelle équipe en charge de la communication, nouvelle équipe que je remercie très chaleureusement pour son travail.

Bonnes fêtes à toutes les mamans et papas Grillonnais.

Prenez toujours bien soin de vous.

Bien Cordialement,

Le Maire, Jean-Marie GROSSET

Budget

Compte administratif 2021

1– Budget de fonctionnement :

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2021 s'élève à 247 152,42 €

Recettes de fonctionnement : 1 599 508,41 €

Dépenses de fonctionnement : 1 352 355,99 €

2– Budget d'investissement :

L'année 2021 aura permis la réalisation de plusieurs investissements sur la commune comme :

- Achèvement du programme de voirie 2020
- Acquisition du mobilier de la Bibliothèque
- Renouvellement du parc des copieurs de la commune (Ecole, Mairie)
- Acquisition de mobilier urbain avec l'installation de tables au lac et au skate-park
- Colombarium
- Restauration du tableau de l'Eglise Saint Sébastien

Soit des recettes d'investissement de : 500 165,58 €

Et des dépenses d'investissement de : 507 764,37 €

Budget prévisionnel 2022

1– Budget de fonctionnement

Les dépenses estimées pour l'année 2021 s'élèvent à 1 490 822,00 € pour 1 716 123,00 € de recettes.

2– Budget d'investissement

Le montant prévisionnel des travaux d'investissement est de 1 602 100,00 € dont l'essentiel se décompose ainsi :

- Voirie 2021 et 2022
- Chauffages des écoles, crèche et cantine
- Plan Ecoles numériques financé pour moitié par l'État soit 9500,00 €
- Route de Richerenches
- Mini Stadium
- Restauration de la salle des Fêtes

Le Conseil départemental dans le cadre du CDST (Contrat Départemental de Solidarité Territorial) a attribué une subvention de 43 501,00 € pour le mini stadium et 48 800 € pour la voirie 2022.

Budget

3- Budget Eau et Assainissement :

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement situé dans le canal, ont été retardés pour effectuer une étude « Loi sur l'Eau ». Ces travaux s'élèvent à 140 000,00 € et sont financés à 80 % soit 49 000,00 € par l'Etat, 21 000,00 € par le Conseil Départemental et 42 000,00 € par l'Agence d'eau. Après autorisation de la Préfecture, ces travaux devraient débuter en septembre 2022.

Les subventions aux associations 2022

Merci aux associations qui ont traversé depuis 2 années une période difficile. Elles ont dans l'ensemble bien résisté. Encore beaucoup d'entre elles, ont eu leurs activités bien réduites et n'ont pas demandé de subvention à la Mairie. Les liens avec leurs adhérents se sont parfois distendus mais la reprise semble s'annoncer. Une seule semble en sérieuse difficulté dans les années qui viennent si ses effectifs ne remontent pas ou si rien n'est fait pour équilibrer les budgets en fonction des ressources sûres. Espérons que les restrictions que nous avons connues soient derrière nous et que toutes les associations retrouvent leur rôle social si important pour notre village. La Commune sera là pour les suivre et les aider si besoin est.

Voici le tableau des subventions allouées aux associations lors de la séance du Conseil municipal du 09 mars dernier.

Associations	Montant
La Prévention Routière	100,00 €
Maison Familiale Rurale RICHERENCHES	100,00 €
ASDP football GRILLON GRIGNAN	5 500,00 €
Association Les Pétanqueurs Grillonnais	650,00 €
Association Minuscules	1 450,00 €
Association Comité de Jumelage GRILLON – SYROS (Grèce)	900,00 €
Amicale du Personnel	2 000,00 €
Association les Grillons d'automne	1 000,00 €
Association Majuscules	2 000,00 €
Coopérative scolaire	690,00 €
Folivres	150,00 €
Jeux Grillonnais	200,00 €
ANACR 26	100,00 €
Rayon de Soleil (ex Boutique alimentaire)	400,00 €
Festival des Nuits de l'Enclave (CDDVH)	1 500,00 €
Restaurants du Cœur Vaucluse	400,00 €
La vie en Boutis	100,00 €
Théâtre du Rond-Point	1 200,00 €
CLIC Haut Vaucluse	400,00 €
Association « Coup de pouce »	400,00 €
Association des DDEN de Vaucluse	50,00 €
Association « 30 Millions d'Amis »	350,00 €
Association « Cha, la, la »	100,00€
TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :	19 740,00 €

Comme chaque fois, les associations qui ne figurent pas dans ce tableau n'ont pas été retenues car, soit elles bénéficient d'une aide matérielle de la Commune, soit elles n'ont pas demandé de subvention pour cette année, soit encore, leurs ressources ont paru suffisantes aux membres de la Commission et du Conseil.

Vie de la commune

CITY STADE DE GRILLON

Les travaux d'installation du Mini-stadium s'élèvent à 64 718,00 € TTC avec la structure en acier inoxydable installée par Casal Sport et la plateforme réalisée par l'entreprise Braja-Vésigné (avec la voirie 2021).

Ce projet est financé par le Conseil Départemental au titre du CDST (Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020-2022) pour un montant de 43 501,00 €.

Après cet investissement, ce site remporte un franc succès et surtout profite à toutes les catégories d'âges. Le partage de cet ensemble public intergénérationnel est important et doit bénéficier un maximum aux citoyens pour des activités diverses (pétanque, tennis, jeux divers...) et ainsi favoriser le lien social.

Avec la surface restante, la municipalité songe à de nouveaux investissements de loisirs....



Vie de la commune

FLEURISSEMENT DES MASSIFS DE LA COMMUNE

L'arrivée du printemps était attendue pour engager le programme de fleurissement de la commune.

Pour commencer, les parterres de la maison de santé, de la bibliothèque et du cimetière ont été garnis d'arbustes et de buissons à fleurs : forsythias, orangers du Mexique, lauriers roses, cistes, lavandes ou romarins. Sans oublier quelques coreopsis pour un été en couleur !

Suivront quelques vivaces dans les jardinières du village puis cet automne des bulbes et d'autres arbustes viendront compléter cette première phase d'embellissement de nos rues.



Ecole – inscriptions scolaires rentrée 2022

Inscription scolaire septembre 2022 : Quelles sont les démarches à effectuer pour une première inscription à l'école ?

Dans un premier temps, les parents sont invités à se rendre, dès à présent, en mairie avec :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile (quittance EDF, Eau, loyer...)
- le carnet de santé

La mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription. Par la suite, les parents devront prendre rendez-vous avec le Directeur de l'école au 04.90.37.37.12 afin de finaliser l'inscription de l'enfant. Pour ce rendez vous, veuillez vous munir du certificat délivré par la mairie.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année, de même pour le passage de la maternelle à l'élémentaire.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez, vous devez demander une dérogation à votre mairie. Vous devez obtenir l'accord du maire de votre commune de résidence et du maire de la commune d'accueil.



Vie de la commune

PLACETTE DE COMPOSTAGE COLLECTIF A GRILLON

Au 1er janvier 2024, les bio déchets ou déchets organiques domestiques (épluchures et restes de repas, aliments avariés, marc de café, sachets de thé...) n'auront plus leur place dans nos poubelles individuelles (loi anti-gaspillage de 2020 et loi sur la transition énergétique de 2015). Dans ce contexte, le compostage de proximité est une solution simple à mettre en œuvre, efficace, productrice de ressources (compost) et peu émettrice de CO2.

La cuisine produit quantité de déchets organiques. Autrefois (on ne les appelait d'ailleurs pas les déchets), ils étaient valorisés sur place : terreau ou nourriture pour les animaux... Mais aujourd'hui, faute de savoir qu'en faire et par facilité ou manque de temps, nous jetons ces déchets organiques domestiques dans nos poubelles d'ordures ménagères. 30% du volume des poubelles domestiques sont constitués de déchets fermentescibles pouvant être transformés en compost : épluchures et restes de repas, aliments avariés, sacs en papier et emballages, cartons souillés... Cela représentait en France 40 à 70 kg par habitant et par an, en 2013 (1). Sur le territoire de la Communauté des Communes de l'Enclave des Papes et des Pays de GRIGNAN (CCEPPG) leur poids est d'environ 80 kg par habitant et par an en 2021. Dans la plupart des agglomérations et Communautés de Communes, les coûts de traitement des déchets sont élevés.

En effet, le traitement en centre d'enfouissement technique coûte 157,14 € / tonne d'Ordures Ménagères (OMr) pour le territoire. Ce sont 6 392 T d'OMr collectées en 2021, soit plus d'un million d'euros de coût de traitement pour les seules OMr dont plus de 300 000 € pour des déchets fermentescibles donc compostables).

*** Pour la collecte : 112,32 € TTC la tonne collectée d'OMr en Point d'apport volontaire.**

*** 1 T d'OMR collectée en Point d'Apport Volontaire PAV) et traitée (enfouissement) = 269,46 €**

La totalité du coût de ce traitement et de la collecte sont à la charge de l'utilisateur (via la TEOM – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères payée sur votre Taxe Foncière).

A l'inverse, le recyclage domestique sous forme de compostage ne coûte rien et produit même une ressource profitable à tous, le compost. Le compost est un produit provenant de la dégradation de la matière organique (déchets organiques domestiques) par les micro-organismes du sol en présence d'oxygène et d'eau. C'est un produit naturel semblable à du terreau.

Ainsi les avantages du compostage comme traitement des déchets organiques domestiques sont-ils nombreux :

Vie de la commune

- Réduction de l'impact écologique,
- Baisse des coûts de collecte et de traitement,
- Economie d'eau, de temps et de transport,
- "Terreau" de bonne qualité,
- Lien social (mise en commun de ce compost),
- Engagement citoyen des usagers vers une démarche de développement durable

Dans ce contexte et en prévention de la gestion des déchets, La CCEPPG qui a la charge du traitement des déchets sur son territoire via le Syndicat des Portes de Provence (SYPP), souhaite offrir à tous les habitants la possibilité de trier les déchets organiques domestiques de la façon suivante :

- Collectivement, en mettant en place des zones de compostage collectif des déchets organiques domestiques.
- Individuellement, en proposant des composteurs pour les particuliers.

Des campagnes pour faire l'acquisition de composteurs individuels auront lieu prochainement, organisées par la Communauté de Communes, moyennant une participation financière.

La Commune de GRILLON, après celle de TAULIGNAN, de RICHERENCHES et la cantine scolaire du groupe Ferry de VALRÉAS va mettre en place une **placette de compostage collectif située, Place Guyot (arrêt de bus, face à l'usine Gerflor)**. Elle pourra recueillir les déchets de près de 25 familles. D'autres placettes suivront dans les années à venir afin qu'en 2024, la ville de Grillon soit en partie autonome, concernant la gestion de ces déchets organiques domestiques.

* Quels déchets mettre au compost collectif?

- Epluchures de fruits et légumes en petits morceaux,
- Marc de café et filtres, thés et sachets,
- Papiers de type essuie-tout et mouchoirs,
- Restes de pain,
- Coquilles d'œufs écrasées,
- Fanes de légumes et de fleurs,
- Plantes vertes, bouquets réduits en petits morceaux.

* Quels déchets ne peuvent pas y être déposés?

Les déchets du jardin (déchets verts : taille de haies, tontes...), litières de chats, cendres, os, arêtes, papiers et cartons imprimés, sacs biodégradables, plastiques, métaux, verres, contenu des sacs d'aspirateurs, coquilles d'oléagineux, d'huîtres...

Pour réussir le compost, un dépôt de déchets organiques (matière azotée) s'accompagne toujours d'un dépôt de broyat (matière carbonatée). Le broyat est fourni sur la placette de compostage. Des seaux à compost seront remis à chaque foyer voulant s'inscrire dans cette démarche de gestion de ces déchets organiques ménagers.

Vie de la commune



Placette de compostage sur TAULIGNAN



Futur emplacement sur GRILLON

Une réunion d'information et une première permanence sur site auront lieu le **vendredi 23 mai à 18h00**, d'autres suivront dans les semaines à venir.

Toute personne qui voudrait s'inscrire dans cette démarche locale, citoyenne et écologique peut s'adresser à la mairie de GRILLON ou envoyer un message Facebook à Compostage collectif de

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

NON. Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre,
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps, ou bien de les déposer conformément dans une **déchetterie**. Pour rappel, les déchets verts sont constitués d'herbes après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et d'arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes.

Déchetterie intercommunale de VALREAS

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	/	14h00 - 18h00
Vendredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Dimanche	/	/

L'accès à la déchetterie est conditionné par la présentation au gardien d'une carte nominative personnelle. Pour plus de renseignements, CCEPPG de Valréas au 04.90.35.01.52

Médiathèque de Grillon

La Médiathèque Municipale de Grillon est **ouverte à tous, gratuitement**, sans conditions d'inscription. Seuls les prêts de documents et les ressources numériques nécessitent une adhésion annuelle.

On peut aussi y venir pour utiliser l'ordinateur en libre accès, ou se connecter au wifi via son propre appareil, participer à une animation, voir une exposition temporaire, lire un magazine, emprunter un jeu de société... Bref il ne faut pas hésiter à pousser la porte !

Les huit bénévoles de la médiathèque municipale œuvrent avec dévouement et efficacité à la vie de cet établissement de proximité ouvert et dynamique. Nathalie Aparisi, la responsable de la médiathèque tient à souligner que leur engagement (près de 500 heures de présence en 2021) contribue significativement au bon fonctionnement de l'établissement, à l'efficacité des services proposés et à l'accueil de qualité du public.

Toutes les infos sur la collection, les services et les animations à venir sont consultables sur le site web : <https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org/index.php> à la rubrique Grillon.

Animations à venir :

- **Samedi 14 mai 2022 de 10h30 à 12h00 : Atelier dessin :**

Atelier dessin créatif intergénérationnel, animé par l'artiste plasticienne Pascale Le Mouëllic, à la Médiathèque de Grillon. Atelier gratuit, à partir de 6 ans. Inscription conseillée. Les enfants peuvent participer à l'atelier seuls (les accompagnants doivent cependant rester présents dans la médiathèque), ou en famille, avec leurs parents, frères, sœurs, papis, mamies, accompagnants... Pour une découverte des arts graphiques ludique et conviviale !



- **Du mardi 10 mai 2022 à 15h00 au vendredi 10 juin 2022 à 18h30 :**

Exposition : « La Biodiversité » Initiée par Yann Arthus-Bertrand, une exposition pour savoir, et comprendre la biodiversité. Une sensibilisation, par le texte et l'image, aux enjeux environnementaux actuels.

- **Atelier numérique** : Ateliers de formation à l'univers digital, proposés par l'association "L'Entente du Vaucluse", et animés par Cyril RUIZ. Découverte du logiciel de bureautique Word, pour maîtriser la rédaction et la mise en page de courrier ainsi que l'impression de documents. Condition d'accès gratuit, inscription conseillée.

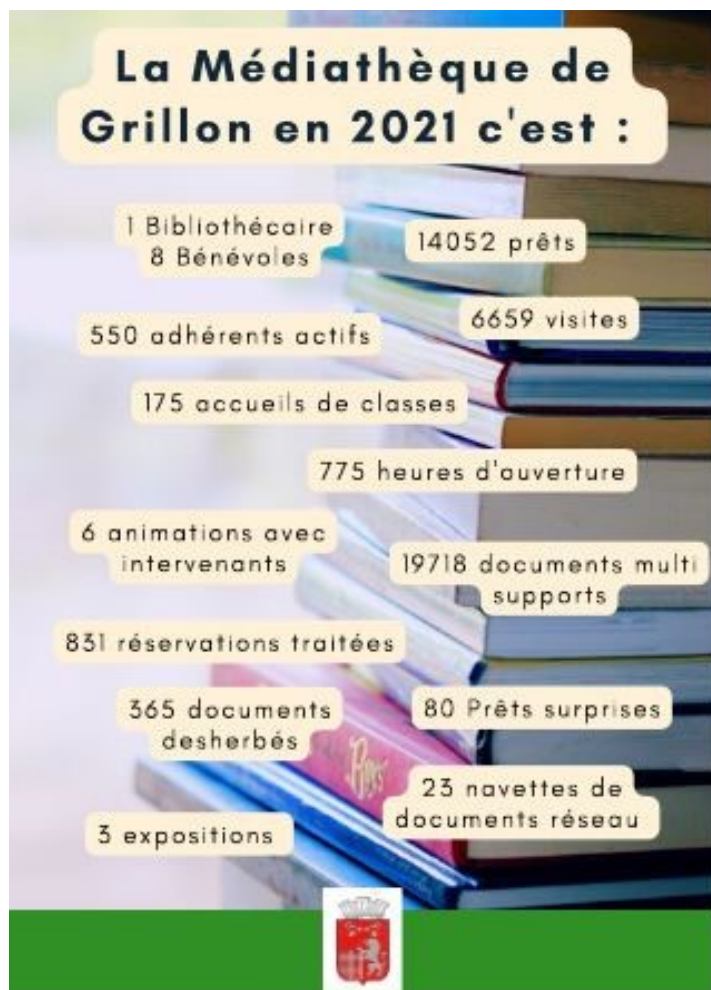


Médiathèque de Grillon

La Médiathèque Municipale de Grillon propose un service de grainothèque :

C'est une bibliothèque de graines en libre-service, où l'on peut déposer, partager, prendre des graines des récoltes de particuliers.

Bref, c'est un simple système d'échange libre de graines. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la Médiathèque pour l'utiliser !



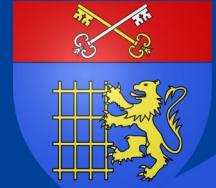
**La médiathèque vous accueille
du mardi au vendredi : de 15h00 à 18h30 / Le samedi de 10h00 à 12h30**

**Tarifs :
Adultes (plus de 18 ans) : 10 € / Enfants (moins de 18 ans) : Gratuit.**

Tél.: 04.90.35.64.76



**Les vendredis
à partir de 14h00
Uniquement sur RDV**



Déclaration d'impôts 2022

C'est votre première déclaration en ligne!

Munissez vous de :

- votre numéro fiscal
- votre numéro de télédéclarant
- votre revenu fiscal de référence



**Permanence d'assistance à la déclaration
en ligne pour les plus de 60 ans.**

Médiathèque municipale de Grillon

27 Av. du Comtat, 84600 Grillon

Renseignements : 04 90 35 64 76

avec le soutien de :



Informations diverses

PERSONNES ÂGÉES VULNERABLES

Les personnes qui souhaitent être recensées pour le Plan Canicule, le Plan d'alerte Grand Froid ou encore récemment la crise sanitaire du Covid-19 peuvent se faire connaître en mairie au 04.90.35.00.81 où un registre est destiné aux personnes isolées, fragiles et ce, sans limite d'âge. En cas de déclenchement du plan par la Préfecture, toutes les personnes inscrites à ce registre seront appelées par téléphone et aidées si besoin. Merci aux Grillonnais de porter un regard bienveillant envers leurs voisins ou proches âgés ou fragiles. N'hésitez pas à faire part de vos éventuelles inquiétudes en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES DE 16 ANS

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Pour cela, vous devez vous rendre au secrétariat de la Mairie de votre commune muni de :

- votre livret de famille
- de votre pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile.

À la suite de cela, la mairie délivre une attestation de recensement. Une brochure d'information vous est également remise. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte, veuillez vous adresser au centre du service National de Nîmes au 04.66.02.31.73 .



PARTICIPATION FRAIS DE SEJOUR

Nous vous rappelons que la commune de Grillon participe à concurrence de 3,00€ par jour et par enfants, pour une durée maximum de 30 jours, aux frais de séjour en établissement de vacances. Un formulaire sera à remplir au bureau d'accueil de la Mairie.

Informations diverses

PLACE DE LA BOURGADE : LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN DE 8H A 12H

Le marché du samedi offre de quoi s'approvisionner largement, dans un cadre convivial, place de la Bourgade. Vous y trouverez selon les semaines : fruits et légumes, fromages, charcuterie, poulets grillés, confitures, jus de fruits, légumes secs, miel, tisanes et plantes aromatiques, plats préparés...



Comme l'an passé, les beaux jours arrivants, le marché du samedi marquera un temps fort chaque 1er samedi des mois de mai à octobre.

A noter : lorsque le marché ne pourra pas se tenir le samedi du fait d'un fort mauvais temps, il sera reporté au dimanche matin, avec les commerçants qui le peuvent.



L'association « Les Artisans de Provence » organise deux marchés d'été dans notre village :

- le mercredi 20 Juillet 2022 de 17h00 à 21h00

- le mercredi 10 Août 2022 de 17h00 à 21h00.

RAPPEL : LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Nous vous rappelons l'article 8 de l'arrêté mentionné ci-dessous :

Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables (samedi inclus) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Informations diverses

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, place de parking...). Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Île de France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date d'anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable). Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement : www.taxe-amenagement.fr

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 Juin 2022 de 08h00 à 18h00.

Pour rappel :

- Si vous souhaitez apporter une modification sur votre carte électorale, notamment, sur vos adresses, ou si vous constatez une erreur, vous devez en demander la correction à la Mairie de Grillon ou sur www.service-public.fr. Il est très important que l'adresse indiquée sur votre carte électorale soit correcte. Cela vous permettra de recevoir votre propagande électorale à la bonne adresse et de voter au bureau de vote adéquat.
- L'inscription est faite automatiquement pour un jeune atteignant l'âge de 18 ans après avoir effectué son recensement en mairie (recensement militaire 16 ans).

Concernant les procurations, à partir du 1er janvier 2022 le mandant devra renseigner son numéro national d'électeur NNE et celui de son mandataire. Ce numéro est permanent, unique et propre à chaque électeur. Vous pouvez faire les démarches sur service-public.fr ou en vous présentant directement au bureau de la gendarmerie avec un justificatif de domicile.

LE POINT INFORMATIONS

A compter du 2 mai 2022 et jusqu'au 31 octobre 2022, le point Infos vous recevra du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 18h30. Pour plus de renseignements : 04.90.35.08.87 ou pjgrillon@orange.fr

Foire de Grillon

Après deux années d'interruption dues à la COVID, la Foire de GRILLON avec son traditionnel vide- grenier se tiendra le **dimanche 22 mai** prochain. Attention : la foire a été avancée au 22 mai , en raison du week-end de l'Ascension tombant le dimanche traditionnel de la Fête des Mères.

Nous n'avons pas pu organiser la soirée Paëlla, faute de salle de repli en cas de mauvais temps. En revanche toutes les animations et la fête foraine habituelles seront présentes avec aubade, exposition de voitures anciennes et tournoi de boules le samedi.

Venez nombreux !

FOIRE DE GRILLON DIMANCHE 22 MAI 2022

VIDE-GRENIERS



**ANIMATIONS
GRATUITES**

**MINI FERME
BALADES À PONEYS**

**AUBADE DU GROUPE MUSICAL
DU NYONSAIS À 11H30**

**SAMEDI 21 MAI
CONCOURS DE PÉTANQUE - 15H00
EN DOUBLETTES MONTÉES 100 € + MISES
LICENCES NON OBLIGATOIRES**

Renseignements
Mairie de GRILLON : 04 90 35 00 81



**FÊTE FORAINE
21 & 22 MAI**



**EXPOSITION
DE VOITURES
ANCIENNES**

Grillon
Grilhoun en Provenço

Les heures culturelles et estivales à Grillon

Concert de Poche 2022.

La campagne 2022 des Concerts de poche aura lieu comme chaque année en 2 étapes, mais exceptionnellement en mai à la place des mois de septembre-octobre habituels :

Ateliers « musique en chantier » avec violoniste et comédien : le vendredi 13 mai à l'école élémentaire de GRILLON de 9h à 12h et l'après-midi au collège Vallis Aeria de 14h à 16h.

Le concert, quant à lui, se tiendra à la Maison Milon, le vendredi 20 mai à 20h00 avec 2 solistes internationaux : Svetlin ROUSSEV (violon) et Emmanuel ROSSFELDER (guitare).

Attention : places limitées.



LES CONCERTS DE POCHE

Svetlin ROUSSEV violon
Emmanuel ROSSFELDER
guitare
Paganini Piazzolla Ysaÿe ...

- **Vendredi 20 mai à 20h**
GRILLON (84) - Maison Milon
- **Samedi 21 mai à 20h**
LA VOULTE-SUR-RHÔNE (07)
Salle des fêtes

Rés. sur www.concertsdepoche.com ou au 06 76 61 83 91
10 € plein / 6 € réduit



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Gerflor



FONDATION
C'est Vous l'Amis
MUSIQUE ÉQUILIBRÉE



Carasso
Danielo Nina



Agis pour le
développement humain
FONDATION PIERRE BELLON



Ville de
La Voulte
sur Rhône



Ville de Grillon



Adam!



Fondation
Bettencourt
Schueller



TotalEnergies
Foundation



**(fondation
handicap)**
malakoff humans

Les heures culturelles et estivales à Grillon

Festival des Nuits de l'Enclave 2022

Cette année, pour sa 56^{me} édition, le Festival des Nuits de l'Enclave présentera à GRILLON :

Vendredi 22 juillet 2022 à 21h30 , Place Emile Colongin, Le Vialle, GRILLON :
« Léonie est en avance » Pièce de Georges FEYDAU : Mise en scène de Gilbert BARBA.

Léonie , enceinte, souffre et s'acharne avec le soutien de sa mère sur son mari Toudoux. Celui-ci finira par satisfaire ses envies de femme enceinte... C'est une étude de moeurs où apparaît la cruauté des personnages qui nous entraînent vers le burlesque, le grotesque....

Samedi 30 juillet 2022 à 21h30, Place Emile Colongin, Le Vialle, GRILLON :
« La vie de Galilée » Pièce de Bertolt BRECHT : Mise en scène de Mattieu DESSERTINE.

Où l'on apprend que Galilée, outre le fait qu'il soutenait que la terre tournait autour du Soleil, était aussi un savant bon vivant, généreux, qui n'avait pas hésité à s'en prendre à la toute puissance de l'Eglise. Cette pièce a pour but de faire réfléchir le spectateur à propos des bouleversements qu'amène tout progrès dans la société.



L'auteur : Georges FEYDAU



Photo « La vie de Galilée »

Théâtre du Rond Point de VALREAS

Dans le cadre de notre partenariat de décentralisation avec le Théâtre du Rond-Point de VALREAS,
**Le Vendredi 8 juillet 2022 à 20h30 : « La stratégie d'ALICE » de Serge VALLETTI Place
Emile Colongin, Le Vialle, GRILLON**

30 femmes sur scène, quelques hommes... à peine 9...

Toutes ces femmes ! La puissance qu'elles dégagent ! Par la présence de leur chœur, on reçoit déjà quelque chose... quelque chose avec l'accent du sud s'il vous plaît, l'auteur le voudrait. Adaptée de la « Lysistrata » d'Aristophane, «La stratégie d'Alice » est une comédie détonante, populaire, belle et rebelle.

Dans cette fable « Gréco-Marseillaise » de Serge Aristophane Valletti, dans une Massalia imaginaire, les femmes, toutes les femmes, du monde entier, bloquent l'économie, confisquent les armes, empêchent le ravitaillement de vivres, défient l'autorité de l'État et enfin imposent l'arrêt... des ébats... non... la trêve... de la copula... non... enfin... comment dire... bref... elles font la grève du sexe !

Et c'est bien, pour la PAIX, la vraie PAIX, la grande PAIX, universelle, utopique hélas, cette PAIX que les êtres humains ont, par leur faculté de raison, la capacité de s'offrir à eux-mêmes.



Photos TRP « la stratégie d'Alice »



« A l'Ouest »

**Le mardi 9 août 2022 à 18h30 Maison des Chrétiens : « A l'Ouest » par la Compagnie
Entrechocs avec Mathieu BERNERY**

Spectacle Familial drôle à partir de 4 ans Durée 50 mn.

Dans un décor de ferme absurde, WINCH, cowboy tendre, a le souci du bétail. Il s'empêtre dans ses tâches quotidiennes, ne sait plus où donner de la tête pour élever son drôle de cheptel.

Le comédien est acrobate et fait du monocycle et toutes sortes d'acrobaties...

* **2 lectures** les 2 et 4 août : Maison des Chrétiens à 19h00.

Un peu d'histoire...

Des blasons au Vialle

A l'initiative de l'association du Patrimoine Grillonnais, des blasons seront installés prochainement au Vialle.

GRILLON :

Ce n'est qu'au XIIème siècle que l'on trouve trace de ce nom avec l'orthographe « GRILHON » (château des comtes de Grillhon, évêque de St Paul-Trois-Châteaux) dont les ancêtres furent les premiers seigneurs du pays. Il semblerait que les armoiries actuelles (une grille et un lion) n'auraient aucun lien avec ce nom... Devenu territoire papal en 1383 sous le pape Clément VII, les armoiries se dotent de deux clés papales.



TEMPLIERS :

Dès le XIIème siècle les templiers auraient utilisé l'eau de la grande fontaine pour alimenter la commanderie de Richerenches par l'intermédiaire d'un canal suivant le chemin du Temple. Le fief de Montaigu avait probablement appartenu aux templiers de Richerenches. A ce jour, il ne resta aucune trace du village. L'ordre du temple fut supprimé par le pape Clément V, leurs biens passèrent aux hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem.

BOUCHER—FOUR A PAIN :

Au début du XVIIème siècle, le Vialle comptait 1100 âmes, de nombreux artisans, commerçants... le boucher était en outre tenu de placer un deuxième poids dans sa boutique pour permettre aux acheteurs de repeser leur viande avant de sortir. La dernière boucherie cessa son activité en 1898 (boucherie Appay) pour aller s'installer Boulevard National aujourd'hui Avenue du Comtat. Lors de la construction Milon, ce bâtiment a disparu.



Avant 1900, une boulangerie se situait à cet emplacement. De nos jours, le four à pain se visite lors des journées du Patrimoine (propriété privée).



LA PROVENCE :

Armoirie de Provence sang et or héritée de la maison de Barcelone.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Giulian VERGIER PHILPPA le 15 Février 2021

Messon, Francis, Raphaël CHARREYRON le 31 janvier 2022

Kinsley, Yoan, Wesley MEYNARDIE MACIPE le 17 Mars 2022

Valentin, Abel, Harry BUIS le 20 Mars 2022

Noé, Théo, Vincent THOMAS CADINU le 1er Avril 2022



DECES

Jean François WELKER le 01 Janvier 2022

Georges Raymond KOEHLER le 17 Janvier 2022

Michel PORCIERO le 18 Janvier 2022

Robert Henri Jean MALLET le 22 Janvier 2022

Charles Yvon BOUDON le 06 Février 2022

Jean-Pierre CHAPUS le 20 Mars 2022

Monique Simone Yvette LEGRAND épouse BELLUCCI le 23 Mars 2022

Robert René PELOUX le 28 Mars 2022

Christian LEFIEVRE Le 02 Avril 2022

Huguette Anna Jeanne VAGUE veuve DAVIN le 17 avril 2022



LES GRILLONNADES

L'agenda de votre village

LES JEUX GRILLONNAIS

Calendrier sociétaires été 2022 AU BOULODROME DE GRILLON

* LE 28 MAI : Concours de fête triplette à la mêlée tirage à 14h

* MOIS DE JUILLET : Corbeille des 4 lundis :

Lundi 04/07, Lundi 11/07, Lundi 18/07, Lundi 25/07

* Le 13 AOÛT : Triplette à la mêlée : tirage à 18h 1^{ère} partie, suivie d'un repas 2^{ème} partie en nocturne.

* LE 17 SEPTEMBRE :

Hommage à la boule Grillonnaise, triplette à la mêlée.



Folivres

FOLIVRES

L'association Grillonnaise **FOLIVRES** vous propose une soirée consacrée à la **LECTURE**, dont vous serez les principaux acteurs !

LECTURES EN PARTAGE, le **SAMEDI 27 AOUT** de 18h à 20h à la Médiathèque de Grillon.

Vous avez envie de partager un extrait d'un livre que vous avez particulièrement aimé ? Nous vous proposons de le lire à haute voix devant d'autres participants. Cet échange sera suivi d'un pot de l'amitié qui permettra d'échanger entre vous...

FOLIVRES vous proposera aussi : **une soirée cinéma le VENDREDI 21 OCTOBRE** à 20h à la **Maison Milon**. Projection d'un film en lien avec le thème des **FOLIVRES** de 2023 « **HISTOIRE DE FEMMES** », suivie d'une séance d'analyse filmique, et d'un échange avec le public, animé par **Grégory TUDELLA** (directeur du ciné Mourguet, et Maître de conférence à l'Université Lyon II).

Pour tout renseignement tél. au 04-90-35.08.73

Comité des Festivités



Reprise de l'activité du Comité des Festivités avec le concours de belote organisé à la salle des Fêtes.

Belle affluence avec 34 équipes.
Ambiance conviviale.

Tous les participants ont été récompensés.

Dimanche de Pâques, le comité des festivités avait organisé une chasse aux œufs très réussie pour les enfants de l'école de Grillon.

De nombreux enfants étaient au rendez vous à 10h au City Park, sous un beau soleil, impatients de rechercher les œufs cachés. Chaque enfant est reparti son panier rempli d'œufs et il y en a eu pour tous.



FEU D'ARTIFICE !!!
MERCREDI 13 JUILLET

Comité de Jumelage

GRILLON - SYROS (GRECE)

Le COMITE de JUMELAGE de GRILLON, qui fêtera ses 30 ans en 2024, organise plusieurs activités, certaines régulièrement et d'autres ponctuellement.

Les cours de GREC MODERNE ont lieu le mercredi matin de 10h à 11h30 pour les débutants, au local près de la Mairie, et le mercredi après-midi de 14h à 15h30, par vidéo ou au local, pour les plus avancés. Nous vous proposons aussi des cours de DANSES GRECQUES chaque 2^{ème} vendredi du mois à 19h (soirée conviviale).

Nous participons à la Foire du 22 mai (vide-greniers et stand avec vente de produits grecs).

Nous organisons aussi des sorties (exposition, restaurant grec, cinéma...quand l'occasion se présente.)

N'hésitez pas à vous renseigner au 04 90 37 42 96 (Mme DAYDE Agnès).

Les Grillons D'Automne

Le club du 3ème Age « Les Grillons d'Automne » organise une sortie à Lyon le 16 Juin 2022. Au programme :

- Viste de la Basilique Notre Dame de Fourvière
- Visite du Vieux Lyon en petit train
- Repas dans un bouchon « Chez Paul »
- Croisière de 1 heure sur la Saône



Départ de Grillon à 7h00, Place du Colonel Choquet. Retour vers 19h00.

Prix :

- 69€ Adhérents
- 99€ Non Adhérents

Inscriptions au Club les mercredis de 14h00 à 17h30 ou par téléphone au 04.90.35.58.41. (heures de repas). Nous rappelons que le Club est ouvert tous les mardis, mercredis et jeudis après-midi de 14h00 à 17h30 et nous vous informons qu'une prochaine sortie est en préparation pour début Septembre.

Club AMA Autos Motos Antiques de Grillon

Rassemblement de véhicules anciens tous les
3èmes dimanches de chaque mois.

Dès 9h00 au parking Centre Commercial Avenir de Grillon

A 12h00 : Café, apéritifs, toasts offerts et Tombola



Patrimoine Grillonnais

L'association du Patrimoine Grillonnais
sera présente le 22 Mai pour le vide-greniers
et la Foire de Grillon

Les Grillons Chantants

La chorale des Grillons Chantants poursuit
ses répétitions tous les mardis
de 14h30 à 16h30 à la Salle des Fêtes.

Association du BOUTIS



L'association "La vie en Boutis" sera présente à la
Foire de Grillon le 22 Mai 2022

* 2ème grande exposition les 24 et 25 Septembre



ASDP Football Grillon Grignan

Mercredi 04 mai 2022 à VAULX EN VELIN, nos U11 jouent pour un place en finale de la champion' Cup au stade vélodrome de Marseille.



Dimanche 22 Mai 2022 - Grignan :
présentation de l'école de Foot lors du dernier match de
l'équipe 1 contre Sauzet.

Repas au stade à partir de midi.
Repas offert pour l'école de Foot.

13h - parcours technique, de motricité, jongles , jeux
d'adresse, petits matchs pour nos jeunes licenciés

15h - entrée sur le terrain avec les seniors

Samedi 11 Juin : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



RANDOLANCE
84600 GRILLON Bonjour !!!!

Randolance

Veillez trouver en pièces jointes le calendrier pour les mois d'Avril, Mai et Juin.
Comportant 10 dimanches, 6 jeudi à la journée, 6 jeudi à la demi-journée, 2 week-ends de 3 jours, 1 séjour d'une semaine + la Marche Nordique les mardi et vendredi matin pour toutes et tous.

Pour les randonnées à la journée ou à la demi, bien que les inscriptions par SMS auprès de l'animateur la veille soient toujours privilégiées, elles n'en sont pas pour autant obligatoires. Sachant qu'au point de rendez-vous, nous n'attendons pas plus de 5 minutes après l'heure fixée sur le calendrier et nous partons.

Pour le week-end Pascal 15/16/17/18 avril aux Vans en Ardèche, pour les inscrits quelques renseignements supplémentaires, randos etc...prochainement.

Pour le week-end de la Pentecôte (4/5/6 juin), avec la 23^{ème} rencontre avec nos amis de Villebois, qui seront hébergés à la MFR de Richerenches en demi-pension.

Un esquisse du programme de ces jours à peaufiner.

Réception de nos amis à la Randoline Grillon **le 4 vers 11 heures du matin**, apéritif de bienvenue offert par le club, ouvert à tous. Suivi du casse croûte tiré du sac soit vers le lac ou ailleurs. Petite rando l'après midi.

Le soir soyons nombreux à prendre le repas en leur compagnie à la MFR, ce repas sera suivi par le gros Gâteau d'anniversaire de votre club Randolance qui fêtera ses 40 ans, accompagné d'un très bon champagne. Sketch, blagues, anecdotes, souvenirs etc... **seront les bienvenues, nous comptons sur vous. Les Apéros sont ouverts A TOUS que vous veniez ou pas aux Randos ou aux repas.**

Le dimanche 5 petite rando sur la journée (vos idées pour le midi) . Le soir repas dans une auberge proche (Grillon, St Pantaléon, ou ???.) sans oublier les différents apéros. **Le lundi 6** petite Rando et sniff...sniff...on se dit au revoir et à bientôt....Soyons nombreux en Rando et participation aux repas la fête continue. Rameuter nos anciens, nouveaux etc....

Ce n'est pas tout les jours **qu'un club a 40 ans** cela grâce à vous toutes et tous. **Ouvert à tous.** N'oubliez pas de vous inscrire avant le 8 mai afin que nous puissions réserver les repas et la grosseur du Gâteau suffisamment importants **pour vous satisfaire et vous régaler.**

(Pour le tarif des repas nous demandons 25 €par personne et par soir mais si nous demandons un menu un peu plus amélioré, celui-ci pourrait coûter quelques petits euros en plus à voir).....

Pour le séjour à Pralognan le Vanoise du 25 juin au 2 juillet, les inscrits seront hébergés dans un centre de vacances à proximité du village par chambre de 2 en pension complète.
Les randos seront communiquées ultérieurement.

N'oubliez pas la Marche Nordique, un bien fait pour la santé, avec des animateurs hors pair. Ils vous attendent de pied ferme les mardi et vendredi matin, leurs coordonnées se trouvent sur le calendrier.

Pédestrement Votre.

Le comité

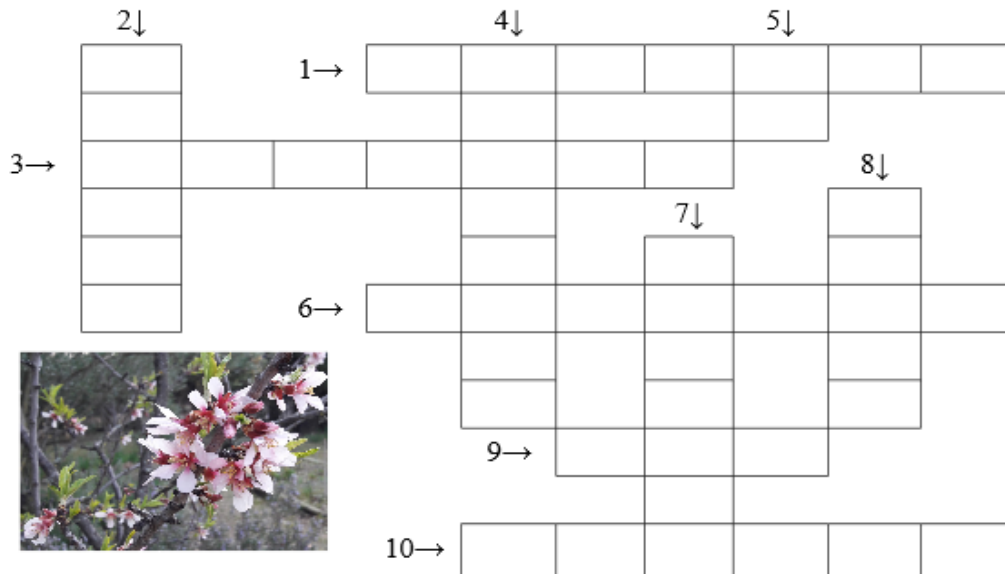


CALENDRIER RANDONNEES MOIS AVRIL, MAI, JUIN 2022 (Page 2)

Jeudi 12 Mai	Rando 1/2 journée LES BLACHES NYONS 26	13 h 30	Parking de la Digue NYONS	Claude	06 73 21 24 04 06 32 15 21 33	8	250	0	Facile	
Dimanche 15 Mai	LA SERVELLE DE BRETTE VOLVENT 26	8 h 00	Place de L'Eglise LA ROCHE ST SECRET	Guy	06 86 94 56 17	17	720	50/100 0 h 55	Moyen	
Jeudi 19 Mai	LES GORGES DE LEOUX ST MAY 26	9 h 30	Parking WELDOM NYONS	Francette Jean Marie	07 68 84 01 03 06 31 96 21 79	13	430	24/48 0 h 30	Facile	
Dimanche 22 Mai	LE COUGOIR PAR LA MONTAGNE DE LACROIX	8 h 00	Place de l'Eglise LA ROCHE ST SECRET 26	Monique Bernard	06 80 59 01 94 06 43 47 79 10	13	600	20/40 0 h 20	Moyen	
Jeudi 26 Mai	Rando 1/2 journée ST BLAISE LES JONQUEROLLES	13 h 30	Parking Cave Coopérative SUZE LA ROUSSE	Francette Jean Marie	07 68 84 01 03 06 31 96 21 79	10	150	5/10 0 h 07	Facile	
Dimanche 29 Mai	LA MONTAGNE DE STE EUPHEMIE PONT de BARRET	8 h 00	Parking des Grands Près GRIGNAN	Jean Pierre	07 50 64 20 47	13	500	29/58 0 h 32	Facile	
Jeudi 2 Juin	LES CHEMINS D'ANTAN CONDORCET 26	9 h 30	Parking WELDOM NYONS	Martine Jacques	06 77 19 40 09	11,700	370	10/20 0 h 12	Facile	
4, 5, 6 Juin	23 ^{ème} RENCONTRE AVEC NOS AMIS DE VILLEBOIS WEEK - END PENTECÔTE		GRILLON de plus amples renseignements sur ce mail et sur un prochain mail	La rencontre se fera à chez nous nos Amis seront hébergés à la MFR de Richeranches . Pour ceux qui le veulent nous partagerons les repas du soir avec eux...INSCRIPTIONS POUR LES REPAS AVANT LE 8 MAI...25 EUROS LE REPAS PAR PERSONNE. 06 86 94 56 17 Guy. En plus nous fêterons LES 40 ANS DE RANDOLANCE.						
Jeudi 9 Juin	Rando 1/2 journée VENTEROL CHATEAU RAVIER 26	13 h 30	Parking du cimetière à VENTEROL	Claude	06 73 21 24 04 06 32 15 21 33	8	180	0	Facile	
Dimanche 12 Juin	Elections Député 1 ^{er} Tour STE JALLE COL D'ONGLON	9 h 30	Pavillon du Tourisme NYONS	Guy	06 86 94 56 17	14	600	18/36 0 h 20	Facile, VENEZ après avoir voté. Un peu de dénivelé	
Jeudi 16 Juin	LE TOUR DE PUYGIRON 26	9 h 30	Parking des Grands Près GRIGNAN	Jean Pierre	07 50 64 20 47	12	350	20/40 0 h 22	Facile	
Dimanche 19 Juin	Elections Député 2 ^{ème} Tour DU BUEGUE AU ROCHER DU CAIRE	9 h 30	Pavillon du Tourisme NYONS	Raymond	06 13 01 25 95	15	520	24/48 0 h 30	Facile, VENEZ après avoir voté	
Jeudi 23 Juin	Rando 1/2 journée LE SERRE REYNIER VENTEROL 26	13 h 30	Parking Château Urdy ST PANTALEON / VIGNES	Francis	06 43 13 31 27	9	190	0	Facile	
25, 26, 27, 28, 29, 30 Juin 1 ^{er} , 2 Juillet	SEJOUR A PRALOGNAN LA VANOISE			de plus amples renseignements sur un prochain mail						COMPLET. Voir Guy
Tous les Mardi et vendredi matin	MARCHE NORDIQUE		Tél à une de ces 4 Personnes pour renseignements et RDV.	Raymond Martine Jacques Jean Marie	06 13 01 25 95 06 77 19 40 09 « « « 06 32 77 15 39					

A vous de jouer !

MOTS FLECHES : Retrouver 10 arbres incontournables en Drôme provençale



- 1 – rose, tin, cerise.. seul le « sauce » est consommé
- 2 – ...pas loin du tout et toujours vert
- 3 – majestueux sur nos places
- 4 – gourmand, c'est le premier fruitier en fleur !
- 5 – Si anglais...
- 6 – ses fleurs embaument les soirées de fin du printemps
- 7 – ses fruits ont mérité un musée à Nyons
- 8 – autre nom du chêne vert
- 9 – ses cônes régalaient les écureuils...
- 10 – véritable nom de l'arbre à soie

REBUS

« Plante qui pousse abondamment dans nos jardins »



Je suis :

la



CHARADE

- 1 – mon premier est une lettre grecque
- 2 – mon second est un style musical jamaïcain
- 3 – mon troisième pousse en Camargue

Mon tout est le nom de ce discret petit bulbe de printemps !



PHOTO MYSTERE : Mais où se cache ce détail architectural grillonnais ?



Informations et contacts...

LES BUREAUX DE LA MAIRIE SONT OUVERTS

Les lundis :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les Mardis jeudis et vendredis :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Les Mercredis de 9h00 à 12h00

(fermé l'après-midi)



MAIRIE

10 AVENUE DU COMTAT

84600 GRILLON

TELEPHONE 04.90.35.00.81

SITE INTERNET www.grillon84.fr

LOU GRILHOUN N° 22

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon

Directeur de la publication : **Jean-Marie GROSSET**

Rédaction et conception : **Commission Communication**

Imprimé par **Enseigne84** (1000 exemplaires) - Dépôt légal : Avril 2022